



SERVON, le 8 décembre 2022

Cher(e) Collègue,

**J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la séance du
CONSEIL MUNICIPAL
qui se tiendra le JEUDI 15 DECEMBRE 2022 à 19h00
SALLE DU CONSEIL**

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal de la séance du 24 novembre 2022

I – AFFAIRES GENERALES

- 1) Désignation d'un délégué titulaire au sein du SIESS (Syndicat Intercommunal des Eaux Santeny-Servon)
- 2) Désignation des délégués titulaires et suppléants au sein du SIAR (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et l'entretien du rû du Réveillon)
- 3) Désignation d'un délégué titulaire au sein du SIBRAV (Syndicat Intercommunal de la Brie pour le Raccordement à Valenton)
- 4) Modification du règlement de fonctionnement Restauration – Périscolaires et Accueils de Loisirs

II – FINANCES

- 5) Concession du service public de l'assainissement sous forme d'affermage : Approbation du choix du délégataire – Approbation du contrat -Autorisation à signer
- 6) Convention Territoriale Globale 2022-2026 avec la CAF de Seine et Marne, la CAF de l'Essonne et les collectivités partenaires
- 7) Budget Commune : décision modificative
- 8) Autorisation au maire pour le mandatement des dépenses d'investissement sur l'exercice 2023 du budget Commune et Assainissement
- 9) - Cession d'un bien communal sis 1 rue de la Poste
- 10) Accueils de loisirs - fixation de la participation familiale au séjour sports d'hiver

Le Maire
Marcel MILLAÇA

Mairie de Servon - Département de Seine-et-Marne
15, rue de la Poste - 77170 SERVON

Tél. : 01 64 05 10 23 - Fax : 01 64 05 50 10

Courriel : mairie.servon@wanadoo.fr - Site internet : www.servon.fr